



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dispositif d'Infirmiers Mobiles d'Hygiène (IMH)

**Claire BRANDY, Cadre supérieure de santé, DA
Valérie QUERMELIN, Responsable adjointe, DVSS
Docteur Catherine REY-QUINIO, DA**

Direction de l'Autonomie (DA)
Direction de la Veille Sanitaire (DVSS)

Journée du CPIas - 20 Octobre 2021

Sommaire

- 1 Contexte du déploiement d'IMH en ESMS PA-PH
- 2 Le dispositif des IMH en EHPAD: missions, conventions...
- 3 Focus sur les IMH en ESMS Handicap
- 4 Conclusions – Perspectives

Secteur personnes âgées

2020 : Crise sanitaire

La progression très rapide de cas groupés de Covid-19 dans les ESMS a fait ressortir un besoin d'appui et de conseil à ces derniers dans la maîtrise du risque infectieux.

Les IMH en poste ont été très fortement mobilisés pour répondre à ce besoin urgent.

L'accompagnement par les IMH des EHPAD pendant la crise Covid-19 a confirmé la pertinence de ce dispositif.

2021 : Devant cette très forte mobilisation des IMH, l'ARS IDF a eu la volonté d'étendre ce dispositif sur l'ensemble de la région pour que chaque EHPAD bénéficie d'un accompagnement dans la maîtrise du risque infectieux.

- Objectif : accompagner chaque EHPAD dans la maîtrise du risque infectieux
- Harmonisation du process d'intervention des IMH en EHPAD

Secteur personnes handicapées

2020 : Crise sanitaire

- Besoin d'aide à la prise en charge des Infections Associées aux Soins (IAS) ayant fortement augmenté pendant la crise sanitaire
- Insuffisance de culture des IAS
- Appui des IMH personnes âgées
- Spécificités des structures handicap : culture IAS

2021: Poursuite du déploiement dans les 8 départements

2- Le dispositif IMH en EHPAD

- **Accompagner les EHPAD** dans la gestion de cas groupés (infection respiratoire aiguë, Covid-19, GEA, gale, etc...)
- **Promouvoir une démarche d'analyse de risque** qui permette à chaque établissement d'évaluer le risque infectieux, d'apprécier son niveau de maîtrise afin d'élaborer ou adapter son programme d'actions
- **Faciliter la mise en œuvre d'actions** de prévention des risques infectieux en EHPAD en lien fonctionnel étroit avec le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPias) d'Île-de-France
- **Faciliter la maîtrise d'épisodes infectieux**

Les missions



2 temporalités dans l'intervention des IMH:

- **Missions à chaud** dans la gestion de crise ou gestion de cas groupés
- **Missions à froid** avec l'accompagnement à la mise en place du DARI et son programme d'actions annuel

Missions à chaud

Accompagner les EHPAD dans la gestion de cas groupés (infection respiratoire aiguë, Covid-19, GEA, gale, etc.) :

- Réaliser un état des lieux des pratiques (hygiène des mains, utilisation des EPI, ...), de l'organisation des soins et des circuits
- Guider les EHPAD dans la mise en place et le suivi des mesures de gestion sanitaire
- Dispenser si besoin, une formation adaptée ciblant les points critiques relevés dans l'état des lieux
- Réaliser si besoin l'analyse a posteriori et les RETEX de ces événements

Missions à froid

Accompagnement à la gestion du risque infectieux :

- Aider à établir le **document d'analyse du risque infectieux (DARI)**
- Evaluer et suivre la mise en œuvre du **plan d'actions du DARI**
- **Former les référents en hygiène**, les agents in situ
 - aux précautions standard et aux précautions complémentaires d'hygiène
 - à la prévention des risques infectieux et l'évaluation de pratiques
- Évaluer le **respect des circuits** (linge, déchets, etc...)
- **Réaliser des audits** en fonction du plan d'actions
- Sensibiliser les établissements aux **journées de formation et d'enquêtes** proposées (journée mondiale hygiène des mains, enquête Prév'EHPAD)

Missions à froid (2)

Contribuer au dispositif de surveillance et d'appui régional :

- Participer aux réunions de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)
 - Participer aux réunions d'animations et de partage organisées par le CPias Île-de-France
 - Assurer des points réguliers sur l'état d'avancement du dispositif auprès de l'EOH et du CPias
 - Réaliser et transmettre le rapport d'activité annuel sur la base d'indicateurs communs à l'ensemble des IMH
-

Convention cadre

Le dispositif s'appuie sur **deux conventions** :

- Une convention **cadre tripartite** : **ARS - CPias - Etablissement porteur de l'EOH**
- Une convention relative à l'intervention de **l'IMH entre l'EOH et l'EHPAD**

Un dispositif – trois acteurs :

- **Pilotage** du dispositif : ARS Ile-de-France
- **Expertise** : EOH - mise en lien de l'IMH avec la filière gériatrique et les équipes d'infectiologues
- **Expertise et Coordination du réseau des IMH** : CPias

Objectifs

Accompagnement à la gestion du risque infectieux, sur une **durée de 3 ans**, pour couvrir **l'ensemble des EHPAD** franciliens

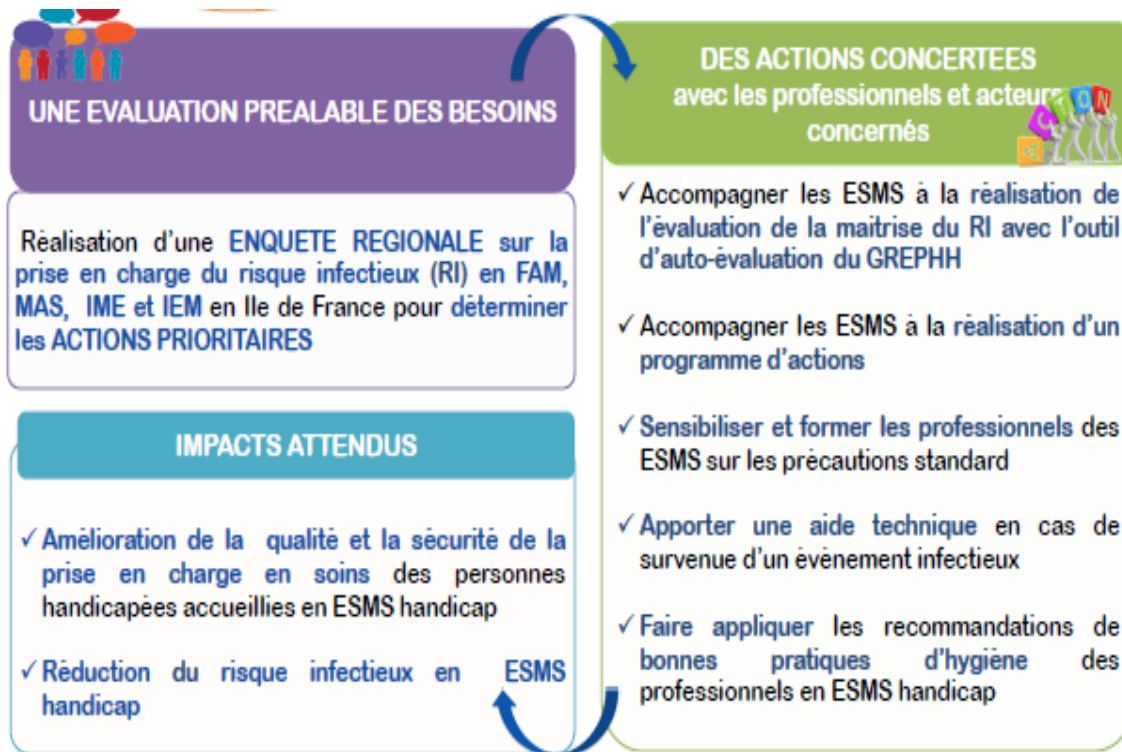
- Mettre en œuvre le programme d'actions de lutte contre les IAS dans le cadre de prévention des risques infectieux en EHPAD en lien fonctionnel étroit avec le CPias d'Île-de-France ;
- Promouvoir une démarche d'analyse de risque qui permette à chaque établissement d'évaluer le risque infectieux au regard **de ses spécificités** et d'apprécier son niveau de maîtrise afin d'élaborer ou **adapter son programme d'action** ;
- Apporter un **appui** et une **expertise** aux EHPAD dans la gestion du risque infectieux pour une meilleure sécurité des résidents tout en tenant compte de leur **spécificité**.

IMH une répartition par département

Une répartition territoriale calquée sur celle des filières gériatriques

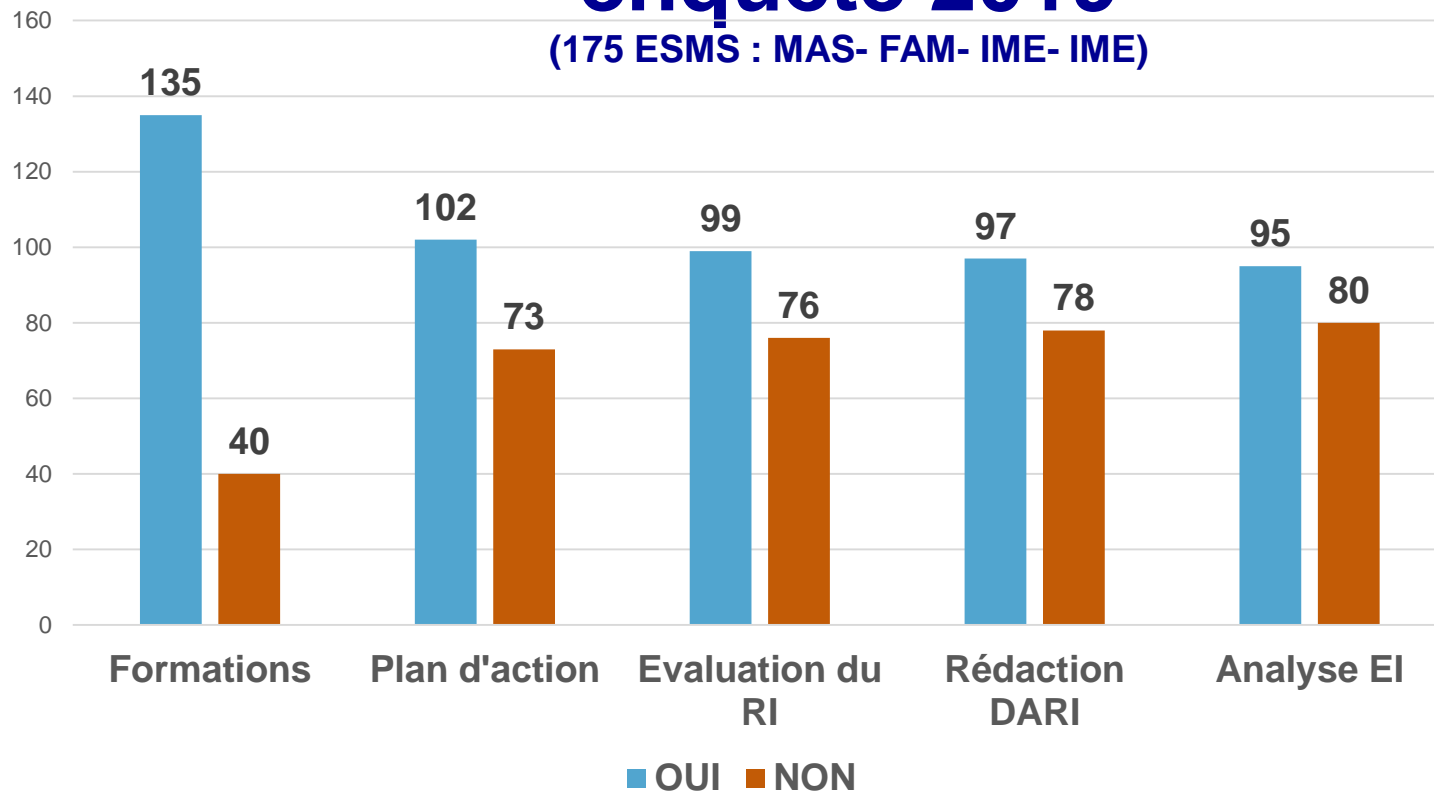
Dpt	ETB porteurs	Ville	IMH financées	IMH recrutées
75	APHP Site Bretonneau	75018	2	0
75	APHP Site Broca	75013	1	1
77	CH Léon Binet	Provins	1	1
77	CH Sud Seine et Marne	Fontainebleau	1	1
77	GH Sud IDF	Melun	1	1
77	GH Est Francilien	Jossigny	2	2
78	CHI Poissy-Saint Germain	Poissy	2	0
78	CH Versailles André Mignot	Le Chesnay-Rocquencourt	2	1
91	Hôpital Georges Clémenceau	Champcueil	2	2
91	Hôpital privé gériatrique les Magnolias	Ballainvilliers	2	1
92	Hôpital 4 Villes	Saint-Cloud	3	2
92	APHP site Coirentin Celton	Issy-les-Moulineaux	3	0
93	CH St Denis	Saint-Denis	2	0
93	CH Le Raincy Montfermeil	Montfermeil	2	2
94	CHI Villeneuve St Georges	Villeneuve St Georges	1	0
94	APHP Site Henri Mondor	Créteil	3	2
94	Hôpital Sainte Camille	Bry-sur-Marne	1	1
95	GHEM Simone Veil	Eaubonne	2	2
95	CH René-Dubos	Pontoise	1	0
95	CH Gonesse	Gonesse	1	0
TOTAL			35	19
75	CASVP	Paris	1	

3-Focus : déploiement d'IMH PH en ESMS handicap en IDF



Besoins d'aide identifiés – enquête 2019

(175 ESMS : MAS- FAM- IME- IME)



Étapes 2021-2023

5 établissements sanitaires partenaires depuis 2021 :

- 77 GHEF (Meaux) *poste pourvu*
- 93 Ville Evrard *poste pourvu*
- 91 CHSF (Corbeil Essonne) *poste pourvu*
- 78 CH Plaisir à pourvoir
- 75 GHU (Paris 14) à pourvoir

Postes à pourvoir : 75, 78, 92, 94 et 95

Pas de site porteur identifié pour le : 92- 94 et 95

Maillage du territoire souhaité: 1 IMH dédiée aux ESMS handicap par département

Partenariat avec le CPIas : formations, accompagnement des IMH en secteur médico-social

4- Conclusion

Bilan des actions menées en 2021 :

- Signature de la convention ARS – EOH – CPias
- Signature de la convention entre l'établissement porteur et l'EHPAD en cours
- Recrutement des IMH
- Une expertise consolidée par des formations et un accompagnement hebdomadaire par le CPias
- Un accompagnement sur 3 ans de l'ensemble des EHPAD franciliens pour une acculturation du risque infectieux

Perspectives 2022 :

- Copil régional
- Harmonisation des outils
- Outils de suivi de l'activité des IMH

Merci de votre attention

